

**ICOPAL SAS
A L'ATTENTION DE MADAME C. RACAPE
12 RUE DE LA RENAISSANCE
92184 ANTONY CEDEX**

Réf : DTM-B/17-334-MJG-BK
Affaire : PX 1049/4
Objet : EPPN PARAFOR PONT – THERMOSOLO GS
Pilote : Madame Marthe Jacqueau-Gramaglia
(+33)1.30.12.83.24
marthe.jacqueaugramaglia@socotec.com

Saint Quentin en Yvelines, le 21 Novembre 2017

Madame,

Dans le cadre de notre mission « Avis Préalable » telle que définie dans nos Conditions Générales et Conditions Spéciales en votre possession, nous vous informons que nous donnons notre accord pour prolonger la limite de validité du Cahier des Charges actuel du procédé « PARAFOR PONT – THERMOSOLO GS » jusqu'au 31 Mars 2018.

Vous souhaitant bonne réception de ce document.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de nos salutations distinguées



Madame Marthe JACQUEAU-GRAMAGLIA
Expert Technique National
Etanchéité de toiture – Couverture - Cuvelage